Collège Descartes avril 2015

# -Règlement du concours-«JE DESSINE LA BANNIÈRE DU BLOG DU COLLÈGE»

#### Article 1 : Thème du concours

A l'occasion de l'ouverture du blog-journal du collège Descartes, l'atelier-blog organise un concours de dessin dont le thème est :

«JE DESSINE LA BANNIÈRE DU BLOG DU COLLÈGE»

## Article 2 : Inscriptions et délai de dépôt des dessins

## **Inscriptions:**

- Pour s'inscrire à ce concours, les participants doivent répondre aux critères mentionnés dans «article 3 : les conditions de participation ».
- Les participants seront considérés comme pré-inscrits après avoir déposé leur dessin dans l'urne prévue à cet effet au bureau de la vie scolaire. Toutefois, l'inscription ne pourra être définitivement validée qu'après numérisation du dessin et exposition sur le blog-journal (attention : les dessins ne doivent pas être pliés et comporter d'éléments en volume).

### Délai de dépôt des dessins :

- Ce concours est ouvert du **lundi 1 avril 2015 au vendredi 17 avril 2015**, date limite des participations/inscriptions.
- Passé ce délai, les dessins ne pourront plus être acceptés.

#### **Article 3 : Conditions de participation**

- Ce concours est ouvert aux enfants de la 6ème à la 3ème.
- Les participants doivent être scolarisés au Collège Descartes.
- Il ne sera accepté qu'un seule participation individuelle par enfant.
- Le dessin sera réalisé sur feuille souple non pliée A4 (21x29,7cm) dans un format « paysage » c'est-à-dire dans <u>le sens horizontal de la feuille</u>.

Comme ceci :	

• Le dessin ne devra pas comporter de collages en volume et ou d'éléments mobiles (Ils pourraient être détériorés lors de la numérisation en scanner)

- Le nom du blog-journal « L'ACTU DESCARTES » devra <u>obligatoirement</u> figurer dans le dessin. Libre aux candidats d'y ajouter une description telle que « le journal du collège Descartes » ou « le blog du collège »
  - Pour une bonne gestion du concours, tous les dessins doivent **obligatoirement comporter les éléments suivants** \*, écrits lisiblement au dos ou en-dessous du dessin :
    - ✔ Nom et prénom du participant
    - ✓ Sa classe
    - ✓ Adresse e-mail valide (du ou des parents, ou de l'enfant s'il en possède une)
- \* En aucun cas ces informations ne seront divulguées ou cédées à une tierce personne.Le collège se réserve toutefois le droit de les utiliser pour communiquer les résultats du concours et ultérieurement pour l'envoi d'informations (newsletter).

#### Seront refusés :

- les dessins dont les participants ne répondent pas aux critères d'inscription
- les dessins proposés en dehors des dates limites de dépôt
- les dessins ne comportant pas les indications nécessaires
- les dessins ne répondant pas à la thématique imposée

## **Article 4 : Sélection/votation**

- La sélection des dessins se fera par vote en ligne sur le blog
- Le vote sera ouvert à toute personne, dès la mise en ligne de tous les dessins participants. Soit, en principe, le **lundi 4 mai 2015 et jusqu'au dimanche 17 mai2015**.
- Les votants ne pourront voter qu'une seule fois par ordinateur.
- Le dessin ayant récolté le plus de votes sera déclaré gagnant et deviendra la bannière officielle du blog-journal du collège Descartes.

## Article 5: Droits d'auteur

Le collège Descartes se réserve le droit d'utiliser les dessins soumis à des fins de présentation ou de communication sur support papier ou informatique.

# Article 6: Responsabilité

Le collège Descartes décline toute responsabilité en cas d'annulation, de report ou de modification du concours dus à des circonstances imprévues, en cas de vol, retard ou dommage subis lors de la numérisation ou du transport des dessins, ainsi qu'en cas de défaillance du système informatique.

## **Article 7 : Acceptation du règlement**

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.